

Bachelier en enseignement section 3 sciences

| | | |
|---|---------------------------|---|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | | |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | | |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | | |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loerval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RN3101 AFP et stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PERN3B11AFPS1 | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ ESB3110 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 7 C | Volume horaire | 210 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (faytm@helha.be) Philippe WILMART (wilmartp@helha.be) Nathalie CAZZITTI (cazzittin@helha.be) Danièle DEBIEVE (debieved@helha.be) Anne-Françoise MARCHAND (marchandaf@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Sarah HOLVOET (holvoets@helha.be) Dorothée ROELANTS (roelantsdo@helha.be) Pierre BLEHEN (blehenp@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Thomas GATHY (gathyt@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Isabelle GALLEE (galleei@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 70 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprenissages conçues en collaboration avec les formateurs mais également de réguler ses pratiques. Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y

compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
- 1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française
- 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection
Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- 2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- 2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

- Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- Compétence 4 LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
- Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
 Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
 Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

- AAT 1 : Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- AAT 2 : Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, réglementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité et adapter ses gestes professionnels en conséquence.
- AAT 3 : Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité
- ATT 4 : Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- AAT 6 : Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- AAT 8 : Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)
- AAT 10 : De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages
- AAT 11: Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | |
|---|-------------|
| PERN3B11AFPS1A AFP 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app | 120 h / 4 C |
| PERN3B11AFPS1B Stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a | 90 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | |
|---|----|
| PERN3B11AFPS1A AFP 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app | 40 |
| PERN3B11AFPS1B Stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation certificative se fera sur base d'une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratiques (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AFP 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 6_PERN3B11AFPS1A | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | BESB3111 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 120 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Maryline FAYT (faytm@helha.be) Philippe WILMART (wilmartp@helha.be) Nathalie CAZZITTI (cazzittin@helha.be) Danièle DEBIEVE (debieve@helha.be) Anne-Françoise MARCHAND (marchandaf@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage, de réguler ses pratiques et d'évaluer les apprentissages des élèves et ce, sous la supervision des formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel.

Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Respecter le cadre.
- Faire preuve d'une attitude professionnelle.
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe.
- Identifier ses besoins de formation personnelle.
- Maîtriser les contenus disciplinaires en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés.
- Etablir des liens entre les notions étudiées et d'autres champs disciplinaires.
- Maîtriser la matière de manière élargie.
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée.
- Adapter le niveau de complexité des contenus à l'âge et au niveau des élèves.
- Situer les savoirs dans leur cadre historique et culturel.
- Distinguer les faits scientifiques, théories et opinions.
- Rendre compte des évolutions récentes dans sa discipline.
- Concevoir et appliquer une démarche didactique adaptée.
- Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques.
- Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants.
- Choisir des démarches didactiques adaptées aux objectifs et au public.
- Proposer des situations-problèmes, activités concrètes ou contextes signifiants.
- Concevoir les interventions et anticiper la méthodologie.
- Définir les objectifs.
- Structurer la séquence / leçon.
- Choisir et adapter des méthodes pédagogiques.
- Sélectionner des méthodes pédagogiques en adéquation avec les objectifs et le public.

- . Anticiper les besoins et contraintes.
- . Concevoir des évaluations (formatives) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés.
- . Intégrer des moments de régulation (questionnement, feedback, vérification des acquis).
- . Réajuster son enseignement en fonction des résultats et des observations.
- . Accompagner l'élève en donnant des rétroactions précises et constructives.
- . Mettre en oeuvre les situations d'enseignement-apprentissage.
- . Conduire et réguler les situations.
- . Optimaliser les stratégies pédagogiques.
- . Organiser l'espace, le temps, le matériel.
- . Prendre de la distance par rapport aux préparations des leçons : écouter, reformuler les questions des apprenants.
- . Exploiter les apports des apprenants.
- . Gérer les traces écrites des apprenants.
- . Ajuster son intervention en fonction des réponses et du rythme de la classe.
- . Maitriser la langue orale : s'exprimer clairement, utiliser un vocabulaire précis, reformuler et adapter son discours en fonction des besoins et des réactions des élèves, respecter les règles de syntaxe et de grammaire à l'oral.
- . Maitriser la langue écrite : produire des écrits exempts de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe dans toutes les productions, rédiger des consignes, supports ou documents clairs, structurés et compréhensibles
- . S'adapter au contexte professionnel : adopter un registre de langue correct, encourager l'usage correct et précis de la langue par les élèves, repérer et corriger avec bienveillance les erreurs de langue des élèves.
- . Créer un climat de classe positif et sécurisant.
- . Adopter une attitude coporelle adéquate.
- . Utiliser efficacement sa voix.
- . Manifester de l'enthousiasme.
- . Faire preuve d'aisance.
- . Gérer ses émotions.
- . Instaurer un cadre de respect mutuel et favoriser des relations bienveillantes.
- . Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves.
- . Gérer les routines pédagogiques de la classe.
- . Circuler dans la classe et utiliser l'espace de façon dynamique.
- . Assurer une transition fluide entre les différentes phases de la leçon.
- . Gérer les temps de parole.
- . Utiliser le temps de manière efficace.
- . Gérer simultanément l'élève interrogé et le reste du groupe.
- . Maintenir l'attention et la discipline.
- . Capter et maintenir l'attention du groupe grâce à une présence affirmée.
- . Etablir un climat respectueux et propice aux apprentissages.
- . Etablir et faire respecter les règles de fonctionnement de la classe.
- . Impliquer concrètement un maximum d'apprenants dans les activités.
- . Favoriser le développement des visées transversales issues des référentiels.
- . Utiliser le renforcement positif.
- . Favoriser la participation active des élèves.
- . Assurer un rythme de travail adéquat.
- . S'adapter aux besoins et aux réactions du groupe en cours de séance.
- . S'adapter en cours de route selon les réactions ou difficultés du groupe.
- . Ajuster les différents rythmes de la classe.
- . Ajuster ses stratégies de gestion de classe en fonction du contexte.
- . Sélectionner des supports didactiques en adéquation avec les objectifs d'apprentissage.
- . Adapter les supports au niveau, à l'âge et aux besoins spécifiques des élèves.
- . Utiliser les supports de manière cohérente et structurée dans la séquence.
- . Utiliser les technologies numériques de façon pertinente.
- . Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble.
- . Concevoir ou sélectionner/adAPTER du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRASt et genre).
- . Décrire de manière précise et objective ses interventions pédagogiques.
- . Identifier les points forts et les difficultés rencontrées lors de la mise en oeuvre de la leçon.
- . Analyser l'impact de ses choix pédagogiques sur les apprentissages et le comportement des élèves.

- . Prendre en compte les différences individuelles et l'hétérogénéité des élèves dans son analyse.
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils.
- Accepter de remettre en question sa pratique.
- . Argumenter ses choix pédagogiques en s'appuyant sur des références théoriques ou didactiques.
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future.
- . Analyser après coup la dynamique du groupe pour améliorer sa gestion.
- . S'approprier les conseils donnés pour améliorer son enseignement.
- . Effectuer des recherches et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés.
- . Montrer une progression dans sa pratique au fil des stages.
- . Mettre en place des ajustements immédiats ou différés pour répondre aux besoins des élèves.
- . Proposer des alternatives ou des stratégies nouvelles suite à l'analyse.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes.
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)
- Le numérique en pédagogie : supports et contenus numériques.

Démarches d'apprentissage

- Durant une semaine CSTO (contact stage observation), l'étudiant réalise 18 périodes d'observation et d'observation participante. Il observe ainsi des périodes de cours dans les classes où sera réalisé le stage et dans d'autres classes en fonction des possibilités du ou des maitres de stage. Il recueille les sujets et s'informe des difficultés associées à l'enseignement de la matière, des prérequis...
- Durant une semaine d'Ateliers de Formation Professionnelle, l'étudiant participe aux séances d'AFP organisées par les didacticiens, MFP et psychopédagogue afin de préparer les leçons à prêter et il collabore également avec les maitres de stage pour la préparation des activités d'enseignement. Toutes les préparations doivent être finalisées deux jours ouvrables avant le démarrage du stage actif.
- Durant les deux semaines de stage actif, l'étudiant preste 32 périodes de cours.
- Sur l'ensemble du stage, l'étudiant réalise 12 périodes d'activités formatives : remédiations, conseils de classe, réunion de parents, accompagnement lors des activités, activités en coenseignement...

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives en cours d'avancement lors des cours organisés par les didacticiens, les MFP et la psychopédagogue.

Sources et références

Socles de compétences, référentiels, programmes d'enseignement... Guide des stages B3 : objectifs, lettres, modalités pratiques des stages, programmes, consignes, obligations, planifications, grilles d'évaluation, échelle de valeurs en fonction des compétences NA, A, A+.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours déposés sur ConnectED et/ou envoyés par mail et/ou remis en version papier par le formateur (MFP, didacticiens, psychopédagogue).

Guide des stages B3 déposé sur ConnectED et remis en version papier par le psychopédagogue.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE3101 AFP/STAGE B3Q1 respecte le principe de co-évaluation en présence de l'étudiant et des membres de l'équipe en charge de l'évaluation du stage. Il s'agit d'une évaluation intégrée (E.I.) présentée oralement (avec supports, présentation et réponses aux questions) permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants, ainsi que la farde de stage comportant les documents relatifs à la préparation et à la mise en oeuvre du stage : observations, AFP, journaux de chantier, analyse des matières, préparations, activités en coenseignement, activités formatives, un journal de bord réflexif, les visites des formateurs et les rapport(s) du(des)- maître(s) de stage.

La présence aux cours d'AFP-Stage (des MFP, didacticiens et psychopédagogue) d'au moins 80% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

La présence aux cours d'AFP-Stage (des MFP, didacticiens et psychopédagogue) d'au moins 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

100% : E.I. = Présentation avec supports et réponses aux questions + Farde de stage + AFP (préparations) + Stage (prestations et visites). Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée et du stage. Cf. échelle de valeurs en fonction des compétences non acquises, en acquis minimum et très bien acquises.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exm | 100 | | | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 6_PERN3B11AFPS1B | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | BESB3112 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 90 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Maryline FAYT (faytm@helha.be) Philippe WILMART (wilmartp@helha.be) Nathalie CAZZITTI (cazzittin@helha.be) Danièle DEBIEVE (debieve@helha.be) Anne-Françoise MARCHAND (marchandaf@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage, de réguler ses pratiques et d'évaluer les apprentissages des élèves et ce, sous la supervision des formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel.

Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Respecter le cadre.
- Faire preuve d'une attitude professionnelle.
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe.
- . Identifier ses besoins de formation personnelle.
- Maîtriser les contenus disciplinaires en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés.
- . Etablir des liens entre les notions étudiées et d'autres champs disciplinaires.
- . Maitriser la matière de manière élargie.
- . Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée.
- . Adapter le niveau de complexité des contenus à l'âge et au niveau des élèves.
- . Situer les savoirs dans leur cadre historique et culturel.
- . Distinguer les faits scientifiques, théories et opinions.
- . Rendre compte des évolutions récentes dans sa discipline.
- Concevoir et appliquer une démarche didactique adaptée.
- . Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques.
- . Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants.
- . Choisir des démarches didactiques adaptées aux objectifs et au public.
- . Proposer des situations-problèmes, activités concrètes ou contextes signifiants.
- Concevoir les interventions et anticiper la méthodologie.
- . Définir les objectifs.
- . Structurer la séquence / leçon.
- . Choisir et adapter des méthodes pédagogiques.

- . Sélectionner des méthodes pédagogiques en adéquation avec les objectifs et le public.
- . Anticiper les besoins et contraintes.
- . Concevoir des évaluations (formatives) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés.
- . Intégrer des moments de régulation (questionnement, feedback, vérification des acquis).
- . Réajuster son enseignement en fonction des résultats et des observations.
- . Accompagner l'élève en donnant des rétroactions précises et constructives.
- . Mettre en oeuvre les situations d'enseignement-apprentissage.
- . Conduire et réguler les situations.
- . Optimaliser les stratégies pédagogiques.
- . Organiser l'espace, le temps, le matériel.
- . Prendre de la distance par rapport aux préparations des leçons : écouter, reformuler les questions des apprenants.
- . Exploiter les apports des apprenants.
- . Gérer les traces écrites des apprenants.
- . Ajuster son intervention en fonction des réponses et du rythme de la classe.
- . Maîtriser la langue orale : s'exprimer clairement, utiliser un vocabulaire précis, reformuler et adapter son discours en fonction des besoins et des réactions des élèves, respecter les règles de syntaxe et de grammaire à l'oral.
- . Maîtriser la langue écrite : produire des écrits exempts de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe dans toutes les productions, rédiger des consignes, supports ou documents clairs, structurés et compréhensibles
- . S'adapter au contexte professionnel : adopter un registre de langue correct, encourager l'usage correct et précis de la langue par les élèves, repérer et corriger avec bienveillance les erreurs de langue des élèves.
- . Créer un climat de classe positif et sécurisant.
- . Adopter une attitude coporelle adéquate.
- . Utiliser efficacement sa voix.
- . Manifester de l'enthousiasme.
- . Faire preuve d'aisance.
- . Gérer ses émotions.
- . Instaurer un cadre de respect mutuel et favoriser des relations bienveillantes.
- . Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves.
- . Gérer les routines pédagogiques de la classe.
- . Circuler dans la classe et utiliser l'espace de façon dynamique.
- . Assurer une transition fluide entre les différentes phases de la leçon.
- . Gérer les temps de parole.
- . Utiliser le temps de manière efficace.
- . Gérer simultanément l'élève interrogé et le reste du groupe.
- . Maintenir l'attention et la discipline.
- . Capter et maintenir l'attention du groupe grâce à une présence affirmée.
- . Etablir un climat respectueux et propice aux apprentissages.
- . Etablir et faire respecter les règles de fonctionnement de la classe.
- . Impliquer concrètement un maximum d'apprenants dans les activités.
- . Favoriser le développement des visées transversales issues des référentiels.
- . Utiliser le renforcement positif.
- . Favoriser la participation active des élèves.
- . Assurer un rythme de travail adéquat.
- . S'adapter aux besoins et aux réactions du groupe en cours de séance.
- . S'adapter en cours de route selon les réactions ou difficultés du groupe.
- . Ajuster les différents rythmes de la classe.
- . Ajuster ses stratégies de gestion de classe en fonction du contexte.
- . Sélectionner des supports didactiques en adéquation avec les objectifs d'apprentissage.
- . Adapter les supports au niveau, à l'âge et aux besoins spécifiques des élèves.
- . Utiliser les supports de manière cohérente et structurée dans la séquence.
- . Utiliser les technologies numériques de façon pertinente.
- . Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble.
- . Concevoir ou sélectionner/adAPTER du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre).
- . Décrire de manière précise et objective ses interventions pédagogiques.
- . Identifier les points forts et les difficultés rencontrées lors de la mise en oeuvre de la leçon.

- . Analyser l'impact de ses choix pédagogiques sur les apprentissages et le comportement des élèves.
- . Prendre en compte les différences individuelles et l'hétérogénéité des élèves dans son analyse.
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils.
- Accepter de remettre en question sa pratique.
- . Argumenter ses choix pédagogiques en s'appuyant sur des références théoriques ou didactiques.
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future.
- . Analyser après coup la dynamique du groupe pour améliorer sa gestion.
- . S'approprier les conseils donnés pour améliorer son enseignement.
- . Effectuer des recherches et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés.
- . Montrer une progression dans sa pratique au fil des stages.
- . Mettre en place des ajustements immédiats ou différés pour répondre aux besoins des élèves.
- . Proposer des alternatives ou des stratégies nouvelles suite à l'analyse.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes.
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)
- Le numérique en pédagogie : supports et contenus numériques.

Démarches d'apprentissage

- Durant une semaine CSTO (contact stage observation), l'étudiant réalise 18 périodes d'observation et d'observation participante. Il observe ainsi des périodes de cours dans les classes où sera réalisé le stage et dans d'autres classes en fonction des possibilités du ou des maîtres de stage. Il recueille les sujets et s'informe des difficultés associées à l'enseignement de la matière, des prérequis...
- Durant une semaine d'Ateliers de Formation Professionnelle, l'étudiant participe aux séances d'AFP organisées par les didacticiens, MFP et psychopédagogue afin de préparer les leçons à prêter et il collabore également avec les maîtres de stage pour la préparation des activités d'enseignement. Toutes les préparations doivent être finalisées deux jours ouvrables avant le démarrage du stage actif.
- Durant les deux semaines de stage actif, l'étudiant preste 32 périodes de cours.
- Sur l'ensemble du stage, l'étudiant réalise 12 périodes d'activités formatives : remédiations, conseils de classe, réunion de parents, accompagnement lors des activités, activités en coenseignement...

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives en cours d'avancement lors des cours organisés par les didacticiens, les MFP et la psychopédagogue.

Sources et références

Socles de compétences, référentiels, programmes d'enseignement... Guide des stages B3 : objectifs, lettres, modalités pratiques des stages, programmes, consignes, obligations, planifications, grilles d'évaluation, échelle de valeurs en fonction des compétences NA, A, A+.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours déposés sur ConnectED et/ou envoyés par mail et/ou remis en version papier par le formateur (MFP, didacticiens, psychopédagogue).

Guide des stages B3 déposé sur ConnectED et remis en version papier par le psychopédagogue.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE3101 AFP/STAGE B3Q1 respecte le principe de co-évaluation en présence de l'étudiant et des

membres de l'équipe en charge de l'évaluation du stage. Il s'agit d'une évaluation intégrée (E.I.) présentée oralement (avec supports, présentation et réponses aux questions) permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants, ainsi que la farde de stage comportant les documents relatifs à la préparation et à la mise en oeuvre du stage : observations, AFP, journaux de chantier, analyse des matières, préparations, activités en coenseignement, activités formatives, un journal de bord réflexif, les visites des formateurs et les rapport(s) du(des)- maître(s) de stage.

La présence aux cours d'AFP-Stage (des MFP, didacticiens et psychopédagogue) d'au moins 80% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

La présence aux cours d'AFP-Stage (des MFP, didacticiens et psychopédagogue) d'au moins 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

100% : E.I. = Présentation avec supports et réponses aux questions + Farde de stage + AFP (préparations) + Stage (prestations et visites). Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée et du stage. Cf. échelle de valeurs en fonction des compétences non acquises, en acquis minimum et très bien acquises.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | | | | |

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).